

La Police Nationale vous informe:

PARTICULIER, comment sécuriser ses achats sur Internet ?

Internet a révolutionné la manière dont nous achetons. Souvent, l'offre pléthorique de produits, aux prix excessivement bas et donc alléchants, et la simplicité d'utilisation des sites d'achat, nous rendent le clic facile... Trop facile ?

Parmi les nombreux sites d'achat se dissimulent parfois, plus ou moins habilement, des vendeurs malveillants qui peuvent vous coûter bien plus cher que le produit initialement désiré. Comment sécuriser alors ses achats sur internet ? Découvrez **5 bonnes pratiques essentielles pour éviter les arnaques et escroqueries.**

1. Méfiez-vous des offres trop alléchantes en termes de prix

Il n'est pas rare d'être attiré par des prix particulièrement bas sur Internet. C'est malheureusement parfois le point de départ d'escroqueries. Avant même de penser à acheter votre produit, pensez donc à **comparer son prix sur différents sites web**. Il est fort probable qu'un produit high-tech neuf vendu à 10% de sa valeur originelle, ou qu'un objet extrêmement recherché par les consommateurs à prix cassé cache en fait une arnaque. Après avoir fait ces comparaisons, si l'offre vous semble trop belle pour être vraie, il est recommandé de ne pas procéder à l'achat du produit.

2. Comment sécuriser ses achats sur internet : Vérifiez en amont l'autorité du site web

Dans un second temps, il est nécessaire de bien étudier le site web sur lequel se trouve le produit qui vous intéresse. Il est en effet recommandé de **privilégier des achats sur des sites liés à des sociétés françaises ou de l'Union Européenne**. La raison est simple : il existe une réglementation européenne qui s'applique à ces sites en cas de litige et qui vous protège.

Sachez également que la loi française oblige les détenteurs de sites web E-commerce français (associés à une entreprise créée en France) à mettre à disposition des visiteurs **deux pages clés** :

- **Les Conditions Générales de Vente (CGV)** : elles indiquent les conditions de vente, de reprise, ou encore de retour des produits vendus ;

- **Les Mentions Légales** : elles vous précisent qui se trouve derrière le site web.

Sur un site d'achat fiable, vous trouverez généralement ces deux éléments dans le pied de page du site web (tout en bas de chaque page). Ils vous dévoileront des informations phares sur la fiabilité du site. Des vérifications plus profondes peuvent, cependant, être utiles.

Sur un site E-commerce que vous ne connaissez pas, il est recommandé de **taper dans un moteur de recherche le nom du site vendeur, suivi du mot “arnaque” ou “escroquerie”**. Vous tomberez alors sur des sites où des particuliers auront peut-être déjà signalé des tentatives d'escroqueries ou d'arnaques.

Sachez cependant que même sur un site connu, vous n'êtes malheureusement pas à l'abri. Lorsque vous naviguez sur ce type de site, **vérifiez que vous êtes bien sur l'adresse web (URL) du site officiel**. Elle est affichée dans le navigateur. Certains escrocs sont en effet capables de reproduire l'apparence d'un site bien connu de bout en bout, pour tromper les visiteurs. Également, s'il s'agit d'un site de type “place de marché” où des vendeurs individuels peuvent proposer leurs produits, veillez à **vérifier l'engagement du site si vous avez des soucis avec le vendeur**. Certains d'entre eux stipulent, dans leurs Conditions Générales de Vente, qu'il est possible de se retourner contre le site si vous rencontrez un problème avec un vendeur individuel. En règle générale, s'il n'est pas possible de vérifier tous les éléments relatifs au site sur lequel vous êtes, évitez de procéder à l'achat.

3. Vérifiez l'identité du vendeur si vous êtes sur un site “place de marché”

Sur les sites de type «place de marché», comment vous assurer que le vendeur (un individu ou une société) n'a rien de suspicieux ? Vous pouvez procéder à la même vérification que celle mentionnée ci-dessus. **Tapez le nom du site associé au nom du vendeur ainsi qu'au mot “arnaque” ou “escroquerie”** dans un moteur de recherche. Les résultats vous permettront de savoir si ce vendeur a déjà été mis en cause dans des arnaques.

Après avoir vérifié sur votre moteur de recherche si le vendeur a déjà ou non tenté d'arnaquer un autre utilisateur, veillez à :

- **Privilégier les annonces qui donnent une adresse mail et un numéro de téléphone**. Cela vous permet d'appeler le vendeur avant votre achat pour vous assurer de son sérieux.
- **Préférer les annonces où vous pouvez récupérer votre produit en main propre** et payer le vendeur en face à face. Cependant, attention au lieu du rendez-vous, privilégiez un secteur où vous ne serez pas isolé, entouré de nombreux passants, en horaire de journée.

Quelle que soit l'attractivité du produit que vous désirez, il est recommandé de ne pas procéder à l'achat si vous avez le moindre doute sur le vendeur.

4. Comment sécuriser ses achats sur internet : Menez quelques vérifications de base au moment de payer

Votre choix est fait, place au paiement. Connaissez-vous vraiment les bonnes pratiques pour être sûr d'éviter le piratage de votre carte bancaire, ou tout simplement comment sécuriser ses achats sur internet ?

Tout d'abord, sachez que **le consentement de paiement en ligne se fait, légalement, par deux clics.**

1. Le premier clic

Vous arrivez sur une page de vérification de la commande, dans laquelle les produits demandés, leur quantité, leur prix, le mode de livraison, et d'autres éléments clés seront rappelés. Vérifiez attentivement toutes ces informations et faites également attention à ce que d'autres options supplémentaires, que vous ne désirez pas, n'aient pas été rajoutées automatiquement (assurances, livraison payante...).

2. Le second clic confirmera effectivement la commande

Pour le paiement, procédez à deux vérifications de sécurité : la première consiste à vérifier que l'adresse web (URL) du site comporte impérativement **la mention "https://" et non "http://"**.

Le **s** à la fin est symbole de sécurité : il s'agit du protocole TLS, qui garantit le chiffrement de vos données bancaires entre votre machine et le site marchand. L'idée est bien d'éviter le piratage de votre carte bancaire. Vérifiez également l'affichage, près de l'URL, d'**un pictogramme en forme de cadenas**: voilà un signe de sécurité de paiement en ligne.

Attention:

Ce petit cadenas et le « https:// » **ne sont pas un gage de confiance totale de ce site web**. Ils indiquent simplement que la communication entre vous et ce site web est chiffrée. Ne vous limitez donc pas à cette seule vérification et faites preuve de vigilance.

5. Privilégiez les moyens de paiement les plus sécurisés

Pour véritablement vous assurer d'éviter toute fraude, vous pouvez privilégier **les moyens de paiement en ligne type Paylib ou E-Carte Bleue**. Ils vous évitent de communiquer vos informations bancaires au vendeur et vous proposent, dans certains cas, des remboursements ou des annulations de débit si vous rencontrez un litige.

Certains établissements bancaires proposent le paiement sur internet avec votre carte bleue physique mais avec le **SécuriPass** ou **SécuriCode**.

Si vous utilisez votre carte bancaire, on ne doit jamais vous demander plus que quatre éléments, à savoir : votre numéro de carte, le nom associé au compte bancaire, la date de validité de la carte et le cryptogramme à trois chiffres situé au dos de la carte. Ne communiquez en aucun cas le code PIN, qui vous sert à retirer de l'argent au distributeur ou à payer avec votre carte. Bien souvent, les sites web (même fiables) enregistreront votre numéro de carte bancaire après avoir validé votre commande. **Même si vous allez régulièrement sur ce site, supprimez votre numéro de carte bancaire en refusant l'offre ou en décochant la case prévue à cet effet**, pour qu'il ne tombe pas un jour dans de mauvaises mains.

Enfin, n'oubliez pas : même si tout s'est bien passé, après avoir confirmé votre commande, surveillez attentivement votre compte bancaire. Le paiement effectué doit correspondre au montant de l'achat. Vérifiez par ailleurs que de nouvelles opérations que vous n'auriez pas effectuées ne soient pas débitées.

Avec toutes ces vérifications, vous faites le maximum pour éviter arnaques et escroqueries et fiabiliser vos achats sur internet.

INFO: Guide des achats en ligne
Police Nationale